



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

SNCF

Question au Gouvernement n° 4597

Texte de la question

POLITIQUE DES TRANSPORTS

M. le président. La parole est à M. Julien Dive, pour le groupe Les Républicains.

M. Julien Dive. « Nous vous prions d'accepter nos excuses pour la gêne occasionnée ». Cette phrase résonne tous les jours dans au moins une gare de notre pays. Annonceur d'une journée qui commence mal, elle fait partie du quotidien d'une majorité de Français.

« Nous vous prions d'accepter nos excuses pour la gêne occasionnée » : c'est aussi ce que devrait dire le Gouvernement pour sa politique des transports. En la matière, vous n'êtes en effet vraiment pas à l'heure : des installations vétustes ; un mois de novembre 2016 record en matière de retards ; une accessibilité des gares pour les personnes à mobilité réduite – ou accessibilité PMR – insuffisante et qui ne sera effective partout en France qu'en 2024. Pour les usagers, les transports constituent un enjeu d'accès à l'emploi, à la formation, à la culture. C'est pourtant un sujet que vous prenez bien à la légère.

Ne vous étonnez plus du sentiment d'abandon de cette France qui prend le train tous les jours. Heureusement, si on peut dire, les usagers peuvent compter sur leur imagination, les applications collaboratives ou le covoiturage.

Plutôt que de prendre ses responsabilités, le Gouvernement se débarrasse des problèmes qu'il ne veut plus gérer. Vous avez mis le couteau sous la gorge des régions pour qu'elles reprennent la gestion des Intercités, ces trains vieillissants de moins en moins fréquentés et dont il est urgent d'améliorer la qualité de service.

En matière d'accessibilité PMR, la situation devient rocambolesque. Nous avons inauguré il y a un mois le nouveau parvis de la gare de Saint-Quentin, accessible à tous les publics. Formidable, me direz-vous. Certes, mais nous devons attendre 2022 pour que la gare et les trains soient aux normes. Pourquoi l'État met-il la pression sur les communes s'il n'a pas les mêmes exigences vis-à-vis de la SNCF ?

M. Olivier Marleix. Eh oui !

M. Julien Dive. Vous le voyez, les communes et les régions doivent pallier vos défaillances, alors que les transports restent de la compétence de l'État. Encore une fois, les élus locaux doivent payer le prix de votre renoncement. Ces symptômes de votre désertion me font poser une question simple, monsieur le Premier ministre : votre gouvernement a-t-il une vision et des solutions pour les transports de notre pays ou décide-t-il d'abdiquer ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains.*)

M. Guy Geoffroy. Le Gouvernement est resté à quai !

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé des transports, de la mer et de la pêche.

Un député du groupe Les Républicains. Surtout de la pêche !

M. Alain Vidalies, secrétaire d'État chargé des transports, de la mer et de la pêche. Monsieur le député, je trouve votre question bien imprudente.

M. Yves Fromion. L'héritage !

M. Alain Vidalies, secrétaire d'État. L'héritage en effet, si vous voulez en parler...

Comment un député peut-il affirmer ici que les transports relèvent de la compétence de l'État ? La moindre des choses serait de respecter le partage des compétences. Chacun ici, à part vous, monsieur le député, sait parfaitement que les TER, c'est-à-dire les transports du quotidien, sont de la compétence des régions, et ce depuis bien longtemps.

M. Sylvain Berrios. Quel est votre job, alors ? À quoi servez-vous ?

M. Alain Vidalies, secrétaire d'État. Vous devriez vous imposer le respect de la loi.

M. Sylvain Berrios. À quoi sert le ministre des transports, alors ? À rien ?

M. Alain Vidalies, secrétaire d'État. Pour ma part, j'ai négocié avec des élus de votre majorité, dont certains que vous connaissez bien. Ils ont été beaucoup plus constructifs et sont très heureux de signer avec le Gouvernement des accords qui permettront d'apporter une réponse grâce aux 3,5 milliards d'euros dont j'ai parlé tout à l'heure. Et je préfère au caractère polémique de votre question le caractère constructif de la démarche engagée avec l'Association des régions de France, avec le président Richert et tous les présidents de région, qu'ils soient de droite ou de gauche.

Puisque vous voulez susciter ce débat, quand nous sommes arrivés, (« Ah ! » sur plusieurs bancs du groupe Les Républicains) les crédits dévolus à l'entretien s'élevaient à 1,5 milliard d'euros.

M. Christian Jacob. C'était il y a cinq ans !

M. Alain Vidalies, secrétaire d'État. Aujourd'hui, ceux-ci s'élèvent à 3 milliards d'euros. Ce gouvernement a non seulement consenti cet effort mais il a d'abord dû consacrer l'argent des concitoyens à réparer vos oublis, à réparer vos erreurs. C'est pourquoi votre question me semble de ce point de vue particulièrement imprudente. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.)*

Données clés

Auteur : [M. Julien Dive](#)

Circonscription : Aisne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4597

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports, mer et pêche

Ministère attributaire : Transports, mer et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 janvier 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [26 janvier 2017](#)